

loi était bonne, les règlements étaient bons, et si nous avions eu de bons administrateurs, tout eut été pour le mieux dans le meilleur des mondes.

LA LETTRE DU DOCTEUR CLOUTIER.

Et que trouve t-on un peu plus tard, en 1897, alors que l'honorable député de Nicolet était lui même à la tête de l'administration provinciale ? Le docteur Cloutier, de St-George de Beauce, un bon et fidèle partisan et, si je ne me trompe pas, un candidat conservateur, écrivait au chef de l'opposition une lettre dont l'honorable député de Beauce a demandé la production et que je citerai à cette Chambre, avec votre permission.

Cette lettre est longue mais elle est intéressante. Voici comment ce bon et fidèle conservateur jugeait l'administration de 1897, voici comment ce futur candidat jugeait son chef l'honorable député de Nicolet, alors premier ministre de cette province :

" NOMBRE DE COLONS NE PEUVENT S'ETABLIR ICI, EMPECHES QU'ILS SONT PAR UNE COMPAGNIE PUISSANTE QUI PREND TOUT ET NE LAISSE RIEN. Les Breakey s'accaparent de tout le terrain et le pauvre colon qui va s'établir dans la forêt avec l'espoir de voir arriver d'autres personnes, SE VOIT ENLEVER SON BOIS, DE SORTE QU'IL NE LUI RESTE PAS ASSEZ POUR SE CONSTRUIRE MAISON ET GRANGE, ce qui lui est le plus nécessaire. Un autre colon le suit de loin et après quelques années, ceux qui sont groupés ensemble veulent fonder une paroisse, bâtir une église, etc.; mais ils ont pensé sans les Breakey. M. Breakey, alors, ne vend son terrain pour aucun prix et ces pauvres colons se voient toujours dans une position très difficile. Telle est la population de Dorset, où il y aurait moyen de faire une belle paroisse, mais M. Breakey détient le terrain et la paroisse ne peut être érigée par le manque de colons qui se trouvent dans l'impossibilité de s'y établir.

" Maintenant, à la dernière session, le gouvernement a fait passer le loi du Homestead, loi magnifique, mais qui ne paraît